

Mag'

Journal d'information



Mars 2019 | N°113

ALLEMONT

ACTU

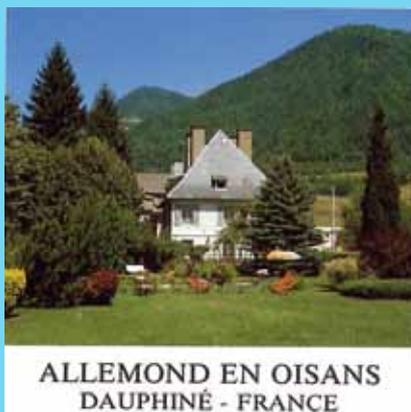
L'avalanche du Rivier

Infos

Chèque énergie

sommaire

Edito	2
Vie Municipale	3 à 6
Culture	6
Tourisme	7
Les enfants et l'école	7
Vie Associative	8 à 12
Patrimoine	13 à 15
Horaires Navettes	16
Renseignements divers et Infos utiles	16



Directeur de publication : Alain GINIES.
Rédacteur en chef : Sandrine GUERIN.

Comité de rédaction : Elus : Louis CHATEL,
Jacques DUSSERT, Murielle VIARD GAUDIN,
Raymond MICHEL, Richard VIARD.

Extérieurs : Mireille PELLISSIER,
Bernard RUFFINATTI, Alette VIARD,
Malcolm TAGGART, Julien REYNIER,
Agnès KOENIG.

Secrétaire du comité de rédaction :
Stéphanie DUQUESNOY.

N°ISSN : I 268-4848

Conception & Réalisation :
Florence CROSASSO 06.21.17.28.65
Impression : AIO Bourg d'Oisans
04.76.80.01.22.

Photos : Stéphanie DUQUESNOY -
Alette VIARD - Dylan DEMONTIS -
Malcolm Taggart - Marc PARISSET - X



Édito

Quelle orthographe pour le nom de notre commune ?

D'après les lois en vigueur, le document publié par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui fixe la graphie officielle du nom des communes prend comme référence l'édition la plus récente du « Dénombrement de la population ».

Ainsi, le dernier recensement de la population publié par l'INSEE en décembre 2018 fait état de 1009 habitants pour la commune **d'Allemond**.

Cette graphie officielle avec un « D » final est en contradiction avec celle des panneaux routiers, de nombreux documents, cartes et ouvrages actuels mais aussi, avec l'habitude de nos concitoyens depuis plusieurs décennies de visualiser et d'écrire le nom de la commune avec un « T ».

Au fil du temps, suivant les époques et les personnes, l'on constate que notre commune a été indifféremment orthographiée avec un « T ou un D ».

Pour faire un peu d'histoire, on trouve :

- Au moyen-âge, dans les registres paroissiaux : **Alemo, Alemon, Alemone...**
- Avant la Révolution : Allemont sur la carte Cassini mais dans le même temps : Allemond, mandement d'Oysans et, dans « Histoire du Dauphiné » publiée en 1722 : **Allemont**,
- Sur les registres paroissiaux : en 1744 Allemont, en 1779 **Allemond**,
- Sur le cadastre napoléonien : **Allemont**,
- En 1845, à propos de la mine des Chalanches : **Allemond**,
- Dans l'ouvrage « Les Grandes Rousses » de l'Abbé Bayle édité en 1886 : **Allemont**,
- Dans le Dictionnaire topographique du département de l'Isère rédigé en 1892 : **Allemont**,
- Sur la carte d'Etat major IGN XIXème siècle : **Allemont**.

Au Cours du 20^{ème} siècle, la graphie Allemont semble avoir été privilégiée par la population alors que l'INSEE, créé en 1946, a toujours utilisé le code officiel géographique de la commune **d'Allemond**.

Aujourd'hui, la graphie avec un « D » semble être acquise dans la plupart des documents officiels, écrits et numériques : à la poste, à la perception, à l'académie de Grenoble, à la préfecture... et sur Google Map, Google Earth, Géoportail, sur les cartes IGN aux 25 000e et 50 000e, sur Wikipédia, sur l'Annuaire des mairies...

Sur ce dernier, comme pour de nombreuses recherches sur Internet, si on tape "Allemont", le moteur de recherche nous dirige vers une autre commune située sur un département voisin.

Pour éviter les confusions, les questionnements..., pour une plus grande simplicité administrative, il convient d'arbitrer et de statuer pour adopter officiellement la graphie « **ALLEMOND** ».

Ne sommes nous pas tous des Allemondins ?

Bien cordialement,
Le Maire, Alain Giniès.

INFORMATION IMPORTANTE À TOUS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) : Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) ou registre public d'accessibilité : Attention au démarchage agressif et menaçant !

Certaines sociétés pratiquent un démarchage agressif, par téléphone, fax ou mail, voire même par du porte à porte, en se faisant passer parfois pour une autorité administrative. Certaines se présentent comme le site officiel des registres publics d'accessibilité en s'appropriant abusivement des logos ou marques de l'Etat, alors qu'il n'y a aucun enregistrement légal à effectuer auprès de l'administration.

La DMA (Délégation Ministérielle à l'Accessibilité) invite tout le monde à la plus grande vigilance, à garder en tête certains réflexes de bon sens : consulter les sites internet gouvernementaux, se méfier des méthodes jugées agressives, et surtout ne jamais donner ses coordonnées bancaires au téléphone. En cas de malversation avérée, ne pas hésiter à exiger le remboursement et à saisir la justice.

La DMA a créé et met à disposition un document expliquant comment reconnaître un démarchage malintentionné et quoi faire si l'on s'estime lésé.

Voici le lien pour retrouver ce document : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ladap-agenda-daccessibilite-programmee>

MARIE-CHRISTINE DAVID a pris sa retraite après 41 ans au service des enfants.

Marie-Christine David, Manou pour les petits, a quitté l'école maternelle après 41 ans de présence auprès des enfants d'Allemont, Oz, Vaujany, Villard-Reculas. Elle avait pris la fonction d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) le 24 octobre 1977 à l'âge de 19 ans. C'est dire les centaines d'enfants qu'elle a soutenus, réconfortés, soignés, chouchoutés...



Devenus parents pour la plupart d'entre eux, ces derniers n'oublient pas sa gentillesse et son sourire. Titularisée agent de la fonction publique en 1979, elle a reçu les médailles du travail : argent en 1998, vermeil en 2008 et or en 2014.

Au cours d'une soirée organisée par la municipalité pour fêter son départ en retraite, le maire Alain Giniès a retracé sa longue carrière et son travail au service des administrés de la commune tout en soulignant ses compétences et sa disponibilité. Quant à Marie-Christine, histoire sans doute de cacher son émotion, elle a remercié l'ensemble des agents communaux, élus et enseignants présents, par son seul rire communicatif.

État civil

Mariage *Tous nos vœux de bonheur à :*

Murielle FALETTA et Fabrice BOULLAUD-DUCOLOMBIER unis le 02 février 2019

Martine MENDOZA et Jean-Marc BALBO
unis le 19 décembre 2019

Naissances *Bienvenue à :*

Oscar LAURENCE né le 07 janvier 2019 à La Tronche.

Mathias HOUPLINE
né le 06 janvier 2019 à Saint-Martin-d'Hères.

Malory LATUSEK née le 20 janvier 2019 à La Tronche.
Félicitations aux heureux parents.

Décès *Toutes nos condoléances aux familles de :*

M^{me} SAIDANE Djamila
décédée le 24 novembre 2018 à l'âge de 59 ans.

M. GINET Louis
décédé le 13 décembre 2018 à l'âge de 95 ans.

M. MICHEL Jean-Baptiste
décédé le 27 décembre 2018 à l'âge de 95 ans.

M. SERT Paul décédé le 15 janvier 2019 à l'âge de 89 ans.

M^{me} CORRENOZ née RICHARD Ida
décédée le 18 janvier 2019 à l'âge de 93 ans.

RECENSEMENT DES JEUNES

Dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire, chaque jeune a l'obligation de se présenter à la Mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité ainsi que de son livret de famille en vue du recensement militaire.

Céline et Vincent les nouveaux gérants

du camping Le Plan sont heureux
de vous accueillir du 01/05 au 15/09/2019.

Réservations et informations sur
campingleplan@gmail.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Du 18 janvier au 17 février 2018, le recensement de la population a eu lieu sur Allemont sous le contrôle et la supervision de l'INSEE.

D'après les résultats issus de cette enquête, ainsi que des statistiques de l'INSEE, la population de la Commune d'Allemont s'élevait au 1^{er} janvier 2019, à :

- Population municipale* : 989
- Population comptée à part** : 20
- Population totale : 1009

* résidences principales

** résidences secondaires

Vie Municipale

DES VŒUX POUR LA RÉUSSITE DES PROJETS COLLECTIFS

La cérémonie des Vœux de la municipalité a réuni quelque 200 personnes, acteurs de la vie publique et associative, anciens et nouveaux habitants. Ces derniers sont de plus en plus nombreux puisque le recensement de 2018 fait état de 1009 habitants alors que la commune en comptait moins de 500 en 1970.

La municipalité s'attache à préparer l'avenir pour maintenir l'attractivité et le dynamisme du territoire. Après cinq années de travail, de concertations et d'ajustements, le Plan Local d'Urbanisme, outil indispensable au développement de la commune, devrait être approuvé en ce début d'année. Les nouveaux locaux des services techniques devraient être opérationnels cet été. Les projets d'extension de la Résidence des Tilleuls (locaux destinés à la petite enfance et à six logements pour personnes âgées) et du restaurant scolaire sont lancés. La passerelle piétonne qui permettra de traverser l'Eau d'Olle pour rejoindre le hameau du Verney sera bientôt réalisée en partenariat avec la commune de Vaujany.

La restauration du bâtiment « pressoir du Creytel » nécessite une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre ; pour l'heure, la toiture est préservée.

La construction d'une micro-station d'épuration est prévue au Rivier. Dans le cadre des aléas de crues et laves torrentielles, des travaux ont été réalisés dans les quartiers de La Chalpe et de La Chapelle. D'autres vont débiter au Soleil de l'Oisans, dans les combes de l'Ecuelle et de La Fare, et, sous compétence de la Communauté de Communes Oisans, sur les ruisseaux de Mondane, Rivet et Gibert.

Le projet d'ascenseur valléen entre Allemont et la station d'Oz avance. Après diverses concertations, propositions et remarques des représentants de la population au sein du comité de pilotage, des modifications ont été apportées au projet initial. Aujourd'hui, les marchés de travaux pour les constructions connexes (accès, parkings aériens et couverts,



liaison gare amont et cœur de la station d'Oz) sont en cours de consultation. Le marché de construction de la remontée mécanique a été attribué ; pour cet équipement, les participations financières de la Région et du Département (3 millions et 1 million d'Euros octroyés) représentent 40% du montant de cet équipement. Le commissaire en charge de l'enquête publique devrait être nommé incessamment.

Au nom du conseil municipal, le maire a formulé des vœux de réussite pour tous ces projets d'intérêt général, des vœux de solidarité et de tolérance dans un engagement citoyen et enfin, pour chacun, des vœux de santé et bonheur.



SEL DE DENEIGEMENT

Nous vous rappelons que des bacs contenant du sel de déneigement sont à votre disposition à plusieurs endroits de la Commune.





L'avalanche qui coupe le hameau du Rivier en deux n'était pas « descendue » depuis 2012.

Vendredi 1^{er} février, vers 18h30, elle est arrivée en amont de la route, s'est arrêtée quelques minutes pour repartir, dévaler la pente, couper la route, s'arrêter contre le mur d'un garage et en partie sur le toit d'une maison quelques dizaines de mètres plus bas.

Une grosse avalanche donc contenant d'énormes blocs de neige compacte, de troncs, de branches, de sapins arrachés...

Odette et André Jay témoignent : « Vendredi, nous étions à Grenoble. Le soir, nous n'avons pas pu rejoindre Le Rivier ; nous avons été hébergés au hameau du Mollard. La route a



Vie Municipale

L'AVALANCHE DU RUISSEAU DE LA CHAPELLE A TRAVERSÉ LE HAMEAU DU RIVIER

été rouverte samedi en fin de matinée. La neige est tombée tous les jours de la semaine dernière, ajoutant en moyenne 25 centimètres de neige fraîche par jour.

Nous sommes restés trois jours sans facteur et aujourd'hui, nous n'avons pas de téléphone. » André Jay ajoute : « J'ai connu trois habitants qui sont morts dans cette avalanche avant la guerre. L'un (c'était mon oncle) en allant à la chasse au coq, beaucoup plus haut que le village, et les deux autres (peut-être l'année suivante) en allant voir où il s'était fait prendre ! »

A la sortie du hameau, sur la route fermée à la circulation qui mène au col du Glandon, quatre autres avalanches sont descendues. Celle dite « des Roirs » est très proche des habitations.



LE CHÈQUE ÉNERGIE : UNE NOUVELLE AIDE POUR PAYER VOS FACTURES D'ÉNERGIE

Le chèque énergie, comment ça marche ?

Le chèque énergie remplace le Tarif de Première Nécessité (TPN électricité) et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS gaz), depuis le 1^{er} janvier 2018.

Le chèque énergie vous est attribué selon vos ressources et la composition de votre famille

Le chèque énergie vous est automatiquement envoyé. Vous n'avez aucune demande à faire. Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz, ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique

Quels sont les avantages du chèque énergie ?

Une ouverture de contrat gratuite si vous emménagez dans un nouveau logement.

Pendant la période hivernale, un maintien de la puissance souscrite si vous avez des difficultés de paiement (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Une réduction de 80 % sur les frais liés au déplacement d'un technicien en cas d'impayé.

En cas d'impayé, des relances plus espacées vous laissant plus de temps pour régler vos factures.

Qui peut en bénéficier ?

Le chèque énergie est envoyé chaque année en fonction de vos revenus et de la composition de votre foyer, sur la base des informations transmises par les services fiscaux (revenu fiscal de référence par part et par an).

A combien peut s'élever le montant du chèque énergie ?

Le chèque énergie est calculé selon de votre situation. Son montant peut varier entre 48 € et 277 €.

Comment l'utiliser ?

En ligne

Sur le site chequeenergie.gouv.fr, en vous munissant d'une facture EDF récente. Malin ! La démarche en ligne est plus sécurisée, plus rapide et plus facile.

Par courrier

Accompagné d'une photocopie de facture EDF récente, à cette adresse :

EDF - TSA 81401 - 87014 LIMOGES CEDEX I

Culture

BIBLIOTHÈQUE : Les lecteurs ont aimé

JETE PROMETS LA LIBERTÉ - Laurent GOUNELLE

Avec son nouveau roman à suspense, Laurent GOUNELLE vous entraîne au cœur d'une histoire exaltante dans laquelle vous allez vous perdre... et vous retrouver.



Imaginez : votre employeur vous laisse dix jours pour sauver votre poste et, le soir même, votre conjoint vous laisse entendre que votre couple n'en a plus pour longtemps... Dans les deux cas, on vous reproche votre personnalité, mais qu'y pouvez-vous ?

Lorsqu'un ami vous parle d'un homme mystérieux, membre d'une confrérie très secrète détentrice d'un savoir ancestral, qui a le pouvoir d'installer en vous une toute nouvelle personnalité, la perspective est peut-

être tentante...

C'est ce qui arrive à Sybille Shirdoon, l'héroïne de cette histoire : confrontée à l'échec, à la séparation, à la trahison, mais aussi au bonheur, à la joie, à l'amour, elle s'embarque alors dans un chemin extraordinaire vers la découverte de soi et des autres.

A propos de l'auteur

Nationalité : France - Né(e) le : 10/08/1966

Laurent GOUNELLE est un écrivain français.

Après son baccalauréat, il se tourne vers les sciences économiques, et sort diplômé de l'Université Paris-Dauphine en 1988. Il effectue ensuite un troisième cycle à la Sorbonne.

Chargé d'études financières dans une grande société, sa

première expérience en entreprise est un choc. En quête de sens il parcourt le monde à la rencontre de praticiens exceptionnels, qu'ils soient experts américains en neurosciences, shamans péruviens ou sages balinais.

La découverte du développement personnel, puis de la psychologie et de la philosophie est pour lui une révélation. Formé aux États-Unis, en Europe et en Asie, il décide de devenir consultant en relations humaines, métier qu'il exercera pendant 15 ans.

Laurent GOUNELLE écrit son premier roman en 2006, à la suite de la perte successive d'êtres chers et juste avant la naissance de son premier enfant. Intitulé "L'Homme qui voulait être heureux", son premier roman paraît en 2008 et devient rapidement un best-seller, n°1 des ventes en France, et publié dans 25 langues.

Son deuxième roman, "Les dieux voyagent toujours inconnu", est publié en 2010 et s'affirme comme un best-seller dans de nombreux pays. Il est en cours d'adaptation cinématographique.

En 2018, Laurent Gounelle publie son sixième ouvrage, "Je te promets la liberté", une histoire qui nous entraîne dans la découverte de notre personnalité et de celles de nos proches.





RETOUR SUR NOS ANIMATIONS

Pendant les vacances de Noël le foyer de ski de fond a proposé les lundis et jeudis des sorties raquettes. Encadrés par Jean Luc Pinel les vacanciers ont pu découvrir la faune et les paysages magnifiques de l'Oisans.

Le foyer est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h, la location des skis de fond pour les enfants des Ardoisières est gratuite profitez-en !

Les séances de cinéma :

Mercredi 20 février, mercredi 27 février, vendredi 8 mars, mercredi 17 avril, mercredi 24 avril, vendredi 15 mai, vendredi 14 juin.

Durant les vacances de février **un pot d'accueil crêpes et vin chaud** a été offert aux touristes les samedis 16, 23 février et le 2 mars à 18h devant l'Office de Tourisme.

Les Enfants et l'École

LES ENFANTS DE MATERNELLE ONT SORTI LES SKIS DE FOND



Les quelque 30 cm de neige qui ont recouvert le terrain de foot et le parc des Tilleuls ont permis aux enfants de l'école maternelle d'effectuer l'initiation au ski de fond qui était initialement prévue début janvier. Les « moyens » sont sortis trois après-midis la dernière semaine de janvier. Avec leur maître Lionel Garcin et leur monitrice Chantal Beurrier, ils ont appris à glisser, à se relever, à descendre les pentes tout schuss et à s'arrêter en faisant le « chapeau pointu ». La semaine suivante, c'était au tour de section « grands ».



DEUX SEMAINES SPORTIVES POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Pour les élèves de l'école élémentaire les semaines du 14 au 18 et du 21 au 25 janvier, soit six après-midis, ont été consacrés au ski alpin, au surf ou au patin à glace. Chaque enfant a suivi le cycle qui lui convenait, pour le ski et surf sur le Grand domaine Alpe d'Huez en partant soit d'Oz, soit de Vaujany et, pour le patinage, à la patinoire de Vaujany. Pour

les skieurs, la chance était au rendez-vous : bonne neige, beau temps, belles pistes et, pour tous beaucoup de progrès. La remise des médailles, offertes par les écoles de ski, a eu lieu vendredi 25 janvier. Les jours suivants, place au ski de fond. Les enfants et les enseignants remercient les municipalités, le Sou des Ecoles et les ESF d'Oz et Vaujany.



FIN DE SAISON 2018/2019 POUR LA TROUPE DU BALAI

Le 19 janvier à St Barthélémy de Séchilienne, une 5^{ème} représentation de notre pièce « La vie de couple, un vrai conte de faits », a clôturé la saison de théâtre.

Quelques Allemondins avaient fait le déplacement. Mais les spectateurs étaient surtout des habitants du village ou de proximité. La plupart découvraient notre troupe, puisque nous jouions à St-Barthélémy pour la première fois. Le public, un peu restreint dans cette petite salle, s'est montré chaleureux et enthousiaste, contribuant ainsi au succès de la soirée. Le maire, Gilles Strappazon, a pris la parole à la fin de la représentation. Il nous a invités à revenir nous produire l'an prochain dans leur nouvelle salle de spectacle, en cours de construction actuellement.

Par contre à Allemont, le 12 janvier, les spectateurs étaient venus nombreux. Un peu trop d'ailleurs puisque, pour des raisons de sécurité, ceux qui n'avaient pas réservé n'ont pas



pu assister à la soirée. Certains étaient très déçus et nous en sommes désolés pour eux. Peut-être faudra-t-il à l'avenir prévoir plus tôt les réservations afin de programmer si nécessaire une 2^{ème} séance...

Déjà, nous devons penser à notre prochain spectacle. Pourquoi pas un best of des sketches déjà joués pour fêter le 10^{ème} anniversaire de la troupe ?

Nous espérons bien continuer à surprendre notre fidèle public et communiquer notre bonne humeur à tous ceux qui nous suivent depuis tant d'années !



FLAVEO

L'association FLAVEO recevra pour la 6^{ème} année certains anciens joueurs de l'OM à la station de Vaujany. Evènement habituellement planifié en janvier mais qui sera reporté,

cette année, au week-end des 13 et 14 avril 2019.

Messieurs Germain, Cyprien, Mouret, Asuar, Billet, Xuereb et Ecker seront présents. Les joueurs pourront apprécier les infrastructures de la station : sports d'hiver, le pôle sports et loisirs et bien sûr les incontournables matchs de football prévus au programme à 18h les vendredi et samedi soirs.

Un week-end placé sous le signe de l'amitié où bon temps et bonne humeur sont au rendez-vous !

Un grand merci aux collectivités de Vaujany et Allemont ainsi qu'à tous les partenaires qui souhaitent nous apporter leur soutien et grâce à qui nous pourront organiser ce week-end toujours tant attendu !

Outre cet évènement sportif, ce sera également un week-end placé sous le signe de la détente et de la convivialité avec au programme : journées ski ou raquettes, piscine, patinoire, apéritifs, repas...

Rendez-vous sportif suivant : « Le Mondialito », organisé au Palais des Sports de l'Alpe d'Huez durant le week-end de Pâques (les samedi 20 et dimanche 21 avril prochains) : tournoi qui réunit une douzaine d'équipes autour des valeurs premières du fair-play et de la bonne humeur ! Mais tout de même : que le meilleur gagne ! Et Joyeuses Pâques à toutes et à tous !!!

Nous vous rappelons aussi que les entraînements hebdomadaires ont lieu chaque jeudi dès 19 heures à la Salle Polyvalente d'Allemont (cotisations annuelles : pratiquant régulier 40€, pratiquant occasionnel 10€, bénévole non pratiquant 2€).

Pour l'association,
La Présidente, Melle DUQUESNOY Stéphanie.

UNE BONNE JOURNÉE OFFERTE AUX ANCIENS PAR LE CCAS



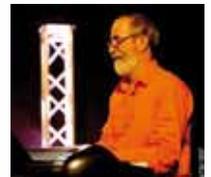
Bon repas, bonne ambiance, bonne animation..., les 116 participants, âgés de plus de 65 ans, étaient grandement satisfaits du repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune (CCAS). Cette rencontre annuelle d'automne est un moment privilégié pour réunir deux générations au moins. Les deux doyens de cette année, 96 ans, et plusieurs personnes de la même décennie, mémoires du village, n'ont pas manqué de rappeler leur jeunesse, l'école, les bals, les copains disparus dont ils se souviennent même de la date de naissance ! Ils ont aussi dansé, fredonné des chansons « de leur temps », apprécié le repas et l'accueil des membres du CCAS et de la municipalité. Le maire Alain Giniès leur a fait part de l'avancement des travaux sur la

commune, en particulier ceux qui concernent la protection des personnes et des biens suites aux coulées de boue de septembre 2016 et janvier 2018 sur le versant de Belledonne. Des paravalanches ont été réalisés à Bâton. Les travaux de même nature dans les combes de l'Ecuelle et de La Fare devraient débuter. La gestion des eaux pluviales et de ruissellement dans les quartiers du Soleil de l'Oisans, La Chalpe et La Tailla a été traitée avant l'hiver. Pour la combe Gibert, les autorisations administratives ne sont pas encore accordées malgré un projet d'aménagement abouti. Par ailleurs, le dossier d'extension de la résidence pour personnes âgées se confirme et les travaux pourraient être lancés cette année.



ENERGIE, DYNAMISME ET TALENT AU CONCERT « SAM SOUL »

Le concert du groupe Sam Soul, organisé samedi 26 janvier par la commission culturelle, a réuni une centaine de spectateurs. Un public dynamique, des musiciens et chanteuses talentueux et pleins d'énergie, ont fait de cette soirée, un moment musical et dansant « trop court » malgré sa durée de près de deux heures.



LA CENTRALE DES VERNES AU CŒUR DU MUSÉE HYDRÉLEC

La nouvelle exposition temporaire : « La centrale des Vernes, 100 d'histoire entre souvenirs et devenir » est en place jusqu'au 19 mai prochain. Le 100^{ème} anniversaire de la mise en service de l'usine des Vernes a été célébré en 2018. Sa création et son évolution jusqu'à son classement aux Monuments Historiques ainsi que son environnement



dans le val de Livet sont mis en scène dans un parcours sous forme de panneaux, maquettes, matériels du passé d'EDF et activités ludiques.

Deux moments forts qui viendront enrichir cette expo : le 30 mars, une conférence de Gilbert Rey portant sur le chantier de construction de la centrale et un spectacle et, lors de la Nuit européenne des musées, un spectacle « Le courant passe dans la Romanche ».

Des animations et activités ludiques pour les enfants ont lieu : les samedis de 15h à 17h, jeu « Escape the Blackout » ; les mercredis à 16h, kit de la centrale des Vernes à reconstruire « La centrale du petit bâtisseur ».

Musée EDF-Hydrélec :

04 76 80 78 00, contact@musee-edf-hydrelec.fr



LE FOYER DE SKI DE FOND A OUVERT LE 22 DÉCEMBRE



L'assemblée générale du Foyer de ski de fond a eu lieu jeudi 13 décembre 2018 en présence d'une vingtaine de personnes, membres du Foyer, du club de ski nordique (SNO), entraîneurs, représentants des municipalités d'Allemont et Oz.

Pour le Foyer, dont les missions principales sont l'accueil des touristes, la location de matériels, l'initiation à la pratique du ski de fond pour les enfants de l'école d'Allemont, la vente d'assurances et de vignettes, les sorties raquettes et animations en nocturne pendant les vacances scolaires, la saison 2017-2018 a été légèrement meilleure que les années précédentes en terme de location; les raquettes étant le

matériel le plus prisé. Ces activités dépendent en grande partie de l'enneigement dans la plaine. En 2017-2018, les pistes ont été damées durant 15 jours seulement début janvier.

Les classes maternelles n'ont effectué que trois sorties, toutes les autres séances ont été annulées. Pour l'école élémentaire, l'initiation a eu lieu à Oz avec deux moniteurs. Le nombre d'élèves nécessite un entraîneur supplémentaire en 2019. Le financement de l'encadrement pour les scolaires devient très lourd pour l'association. Le parc « matériel » a été enrichi et rénové. Skis et chaussures sont prêtés gratuitement en dehors des jours de classe à tous les élèves de l'école des Ardoisières.

Le Foyer sera ouvert au public jusqu' au 31 mars. Manon Labeye-Voisin et Patricia Klokh assurent l'accueil et l'entretien du matériel. Les bénévoles du club SNO effectueront le damage des pistes si l'enneigement le permet. Le club récolte les fruits des initiations au ski de fond proposées aux scolaires par le Foyer.

Vingt nouveaux jeunes sportifs ont intégré le SNO cette saison et la jeune Thaïs Barthélemy, 19 ans, est sélectionnée par la Fédération Internationale de Biathlon. Le club SNO a organisé, pour la première fois, un marathon de ski de fond, style libre, sur une distance de 30 km, à l'Alpe d'Huez le 6 janvier dernier.

Foyer de ski de fond ouvert tous les jours, sauf jours fériés, de 8h30 à 12h, à partir du 22 décembre. Tél 04 76 79 81 13

LE CIRQUE ET LE PÈRE NOËL ONT RÉUNI 300 PERSONNES



L'Arrivée du Père Noël, organisée, comme chaque année, par l'association Eau D'Olle Activités, et le spectacle de cirque offert par la municipalité, ont réuni quelque 300 personnes dans la salle polyvalente superbement décorée. Ce record d'affluence a pris de court les organisateurs qui ont dû rajouter des chaises et encore des chaises au fur et à mesure des entrées du public, habitants de l'Oisans et touristes. Le Père Noël a distribué une centaine de bottes garnies de cadeaux et friandises aux enfants. Des enfants très sages qui avaient été captivés par les acrobaties du chien, du chat, de la chèvre, des colombes et des artistes, petits et grands, du Cirque Francotelli, en tournée d'hiver hors chapiteau. Certains enfants spectateurs, sollicités par le clown, sont eux-mêmes devenus stars du cirque pendant un moment. Les adultes, parents et amis, ont dégusté les crêpes, vin chaud et marrons grillés préparés par les bénévoles de l'association.

LA RIVIÉTONNE



Un concours de belote pour démarrer la saison hivernale a eu lieu samedi 12 janvier à la salle des fêtes du Rivier : 14 équipes tirées au sort ont joué dans la bonne humeur.



Des jolis lots et gourmandises ont récompensé les participants. Le concours a été remporté par Jean-Louis Foucherig et Jean Chatel contre Chantal Guinet et Anne-Marie Hartley.

Le beau temps froid et ensoleillé de ce week-end plus animé a permis l'arrivée d'un joli bonhomme de neige dans la cour de l'école :



Les Anciens ont été gâtés par le CCAS

Le centre communal d'action sociale a organisé un après-midi festif pour les Anciens de plus de 70 ans. Près de 80 personnes étaient présentes pour assister au spectacle de chant choral gospel qui les a ravies et au goûter concocté par les bénévoles du CCAS. Chacune a reçu, comme tous les ans, son colis de Noël garni de denrées de fête.



Veillée Belledonne

Dans le cadre de la prochaine édition de la Veillée Belledonne qui se tiendra samedi 12 octobre 2019 à Vaujany, nous recherchons des anecdotes et des personnes pour les faire partager, sur le thème des cérémonies (baptêmes, noces, communions, rosière).

Merci de prendre contact avec Amandine VAYR, Responsable du Service Culturel de Vaujany, par téléphone (04.76.80.77.08) ou par mail culturel@mairie-de-vaujany.fr avant le vendredi 29 mars 2019.

Nous comptons sur vous !






L'OISANS FAIT LA RÉVOLUTION

Chant'Oisans - Cantorissium

Brin de Folie - La Lyre

Ecole de musique de Bourg d'Oisans

Troupe du Balai d'Allemont



Une création originale autour des 230 ans de la Révolution

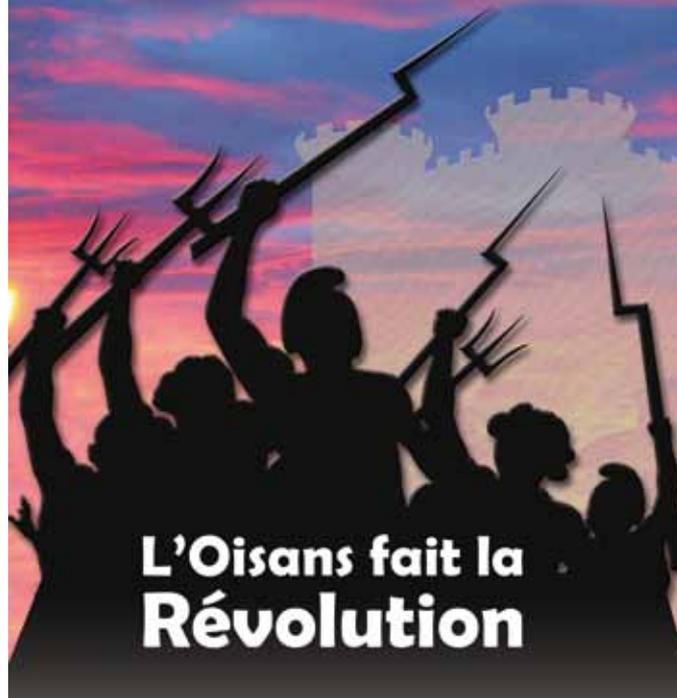
Cette comédie musicale est une fresque haute en couleur, qui fait vibrer la Révolution française. L'idée de départ était de rassembler tous les acteurs oisans qui gravitent autour de la musique, du chant et plus largement du spectacle vivant, - théâtre, danse ... en les fédérant autour de cet anniversaire. Et lorsque le mot Fédération est prononcé, on n'est jamais loin du cœur de la Révolution, née faut-il le rappeler aux portes de l'Oisans.

Une centaine d'artistes sur scène

Pour camper cette époque mémorable et pittoresque, ils seront tous sur scène, femmes et hommes de l'Oisans, chanteurs et colporteurs, musiciens des sommets et des fonds de vallée ... ils marchent tous sur les traces du Parlement de Vizille. Au son du canon et en scandant les chants de la révolte, c'est en musique qu'ils avancent sur la Bastille !

Une soixantaine de costumes colorés

Des guêtres du Chouan à la perruque de Louis XVI, c'est une véritable fourmilière de couturières qui depuis deux ans



a préparé la coiffe de la paysanne, la panoplie du muscadin et la belle robe de Marie-Antoinette, la soutane du chanoine et la redingote du député du Tiers-Etat... épauettes du soldat, foulard de la princesse, croix de l'ecclésiastique... tout y est passé, le bénévolat n'a pas chômé et le résultat est éblouissant.

Un orchestre sous le feu de la mitraille

Des cuivres aux cordes frottées, de l'orgue aux percussions, ils sont aussi en formation et avancent au son du clairon, une trentaine de musiciens sous la baguette de leur chef. Danseurs et comédiens leur donnent la main, et ici c'est une troupe d'Allemont qui est à l'honneur, la troupe du Balai.

L'Oisans fait la Révolution, un grand spectacle tous publics

D'une dimension exceptionnelle pour l'Oisans, avec le soutien actif des collectivités locales, du Crédit Agricole Sud-Rhône-Alpes et de plusieurs dizaines de bénévoles.

Le côté pratique

La Révolution à Allemont, dimanche 16 juin à 18h à la salle polyvalente.

Entrée 8€, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés.

Renseignements : 06 79 99 55 47 et 06 26 24 86 92 - oisansrevolution@gmail.com

Ce spectacle fait aussi l'objet de deux représentations au Bourg d'Oisans les 13 et 14 juin 2019.

LA CLASSE 58 - ALLEMONT OZ VAUJANY

L'Assemblée Générale de l'Association aura lieu le samedi 13 avril 2019 à la Salle Belledonne à Allemont.

Programme de la journée :

- * 10 h Salle polyvalente : accueil des adhérents avec café, Thé, viennoiserie...
- * 11 h Assemblée Générale statutaire salle Belledonne au 1^{er} étage
- * 12 h 30 Apéritif, amuse-bouche
- * 13 h Repas raffiné (identique à celui de 2018)
- * A partir de 15 heures Thé dansant animé (identique à l'animation de 2018)
- * Fin de la soirée vers 18 h 30

Une circulaire sera envoyée pour **inscription avec coupons réponses** un mois avant le 13 avril 2019.

Le Président, Léon SERT

VANDALISME A LA CABANE DES CHAUZEUX



Ce chalet privé, ouvert à la disposition des randonneurs et amoureux de la montagne, a été l'objet dernièrement de dégradations lamentables en cette fin d'année (constatées le 29/12). Quelle désolation de voir que la partie basse de la barrière menant à la mezzanine du chalet et les pieds d'une table aient été sciés pour alimenter le foyer du poêle.

Devant de tels comportements les copropriétaires de la montagne de COTEYSSARD s'interrogent sur les dispositions à prendre à l'avenir.

Il est rappelé aux utilisateurs que le bois de chauffage doit être monté ou récolté dans la forêt proche, une scie est à leur disposition dans le local annexe. Aussi le stock doit être reconstitué à chaque utilisation

Le Bureau.



CHALET DU CHAZEAU

Texte de Jean-Pierre et Robert Manin

Le chalet du Chazeau (des Chauzeaux pour les Allemondins), est situé au-dessus d'Allemont à une altitude de 1778 mètres, au bord du sentier qui conduit au lac de Belledonne (GR 549). Il appartient aux indivis de Coteyssard regroupés en « Syndicat des copropriétaires de la montagne de Coteyssard » qui le gère et l'entretient (association régie par la loi 1901, fondée en mars 1982). En 1833 les indivis comptaient 23 familles (dites « souches »). Régulièrement entretenu par ses propriétaires, il fut rénové et agrandi en 1999 par les entreprises Correnoz/Favier et Ginot pour la menuiserie, aidées par des bénévoles du village.

Les promeneurs, randonneurs, chasseurs, cueilleurs de myrtilles... font régulièrement des haltes en ce lieu magnifique, calme et reposant et sont invités à respecter le chalet gracieusement mis à leur disposition.



Le Chazeau 28 avril 2010



CHALET LA PÉSÉE

Texte de Catherine et Pierre LAVIGNE

Après renseignements pris auprès de Maximin Michel et Louis Chatel

Chalet de la « Pésée » prononcé ainsi par les Riviétons et noté « Pessée » sur les cartes IGN. Ce chalet d'alpage est situé à la sortie de la forêt à 1650 m d'altitude environ.

Bref historique : À l'origine ce chalet appartenait à la famille Bouvet Louis du Rivier d'Allemont. Il a été racheté dans les années 1960 par les propriétaires des indivis du Rivier regroupés en association. En 1978, en lien avec la construction du barrage de Grand Maison il a été occupé à maintes reprises par Jean François MEFFRE missionné par EDF au service des avalanches.

En 1996, ce chalet d'alpage a subi une réfection quasi-totale (charpente, couverture, panneaux solaires, nouvelles porte et fenêtres, amenée d'eau etc.) ceci grâce aux fonds octroyés principalement par la commune complétés par quelques



Chalet la Peysée

autres subventions. Les travaux ont été réalisés par les entreprises Correnoz/Favier et Ginet avec l'aide bénévole des Riviétons. Les travaux terminés il a été mis en location aux bergers transhumants.

Ce chalet n'a jamais subi de dégâts dus aux avalanches contrairement aux 8 chalets d'alpage situés côté « Coche » (lieu-dit La Berche, Le Suif) qui ont, eux, été emportés par les avalanches dans les années 1906, 1940 et 1953.

Par chance ce chalet n'a jamais subi de vandalisme. Ceci est peut-être dû au fait qu'il ne se trouve pas sur un chemin de randonnée ?

Il est toujours actuellement géré par le bureau des indivis du Rivier d'Allemont.

CHALET D'ALPAGE MOLLARD ET ARTICOL

Texte de Raymond Michel

Au temps où les hameaux de la commune n'étaient habités, pour la plupart, que par des familles de petits cultivateurs et éleveurs, des chalets d'alpage avaient été construits afin de mettre le bétail à « l'estive » à la belle saison. Des bergers prenaient alors en charge les chèvres et moutons de ces petits éleveurs le temps de l'été.

Ceci explique l'existence de ces chalets à des altitudes aussi élevées.

Chaque chalet avait été construit dans ce que l'on appelle les « indivis » du hameau, ils étaient entretenus et rénovés régulièrement par les habitants.

A peu près chaque hameau avait son chalet d'alpage.



Chalet au clot du Mollard

La montagne, où l'herbe, en été, est fraîche et abondante, permettait à ces petits paysans de voir leur bétail bien nourri pendant ces quelques mois.

Ce temps était mis à profit, au hameau, pour exploiter les champs et ainsi faire les réserves de fourrage pour l'hiver à venir.

Ce rituel semblait immuable... jusqu'à ce que l'ère industrielle vienne bouleverser ce fonctionnement. Progressivement les paysans d'hier devinrent des ouvriers ou employés des usines de la vallée.

Ils s'aperçurent bien vite qu'ils pouvaient gagner leur vie un peu plus facilement qu'avec ce dur labeur de paysan de montagne.

Tout doucement mais inexorablement ces petites exploitations paysannes cessèrent leur activité, ne conservant que le minimum vital au hameau.

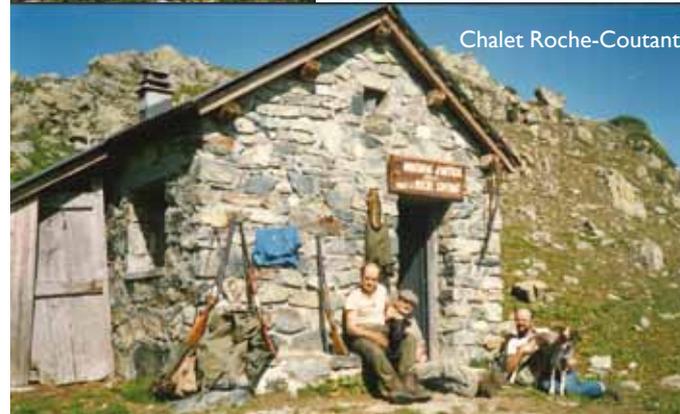
Les chalets de montagne furent donc de moins en moins utilisés dans leur fonction première et devinrent progressivement des refuges pour les touristes, les chasseurs et pour la jeunesse du pays qui y faisait la fête occasionnellement.

Ce ne fut que vers les années 70/80 que des jeunes bénévoles de la commune, entreprirent de redonner vie à ce patrimoine montagnard.

C'est ainsi que certains chalets furent remis en état alors que d'autres furent reconstruits ou carrément bâtis à neuf.



Le but principal de cette volonté étant de fournir à des éleveurs potentiels des pied à terre afin de « réutiliser », d'entretenir et redonner vie à ces alpages abandonnés.



Chalet Roche-Coutant



Rif Premier chalet d'alpage
2087m d'altitude

Le premier chalet dont s'occupèrent la bande d'une dizaine de bénévoles fut celui de Roche-Coutant (l'alpage du hameau d'Articol). Reconstitué à neuf à l'emplacement de l'ancien, sur un modèle plus fonctionnel et confortable que le vieux, il fut entrepris et inauguré en 1978.

C'est à Rif-premier (alpage du hameau du Mollard) en 1982 que fut construit, toujours avec l'équipe de bénévoles, un chalet tout neuf à côté de l'ancien. Ce chalet est aujourd'hui réservé en priorité au berger qui l'utilise de façon itinérante ainsi que les chalets de Roche-Coutant et du Chazeau pendant la belle saison.

Toujours à Rif-premier, c'est en 2004 que fut entreprise la restauration complète de l'ancien chalet. Il avait déjà été restauré vers 1935 par les habitants du Mollard, et il n'était

donc pas complètement délabré. Mais cette fois ce fut une entreprise qui effectua le gros des travaux, aidée par les bénévoles. La restauration dura environ 2 mois. Ce chalet fonctionne en abri/refuge ouvert en permanence.

Cette reconstruction fut la dernière réalisation (d'une série de 6 chalets) par cette équipe tournante de bénévoles passionnés, courageux et dévoués.

Certains de ces chalets sont aujourd'hui victimes d'actes de vandalisme, (le Chazeau, Rif-premier).

Sachant parfaitement que ces constructions sont à la merci des utilisateurs, de leur civisme et de leur honnêteté, nous ne pouvons que déplorer et condamner ces actes irresponsables.

Il est fréquent de devoir au printemps, remettre en état les volets du refuge de Rif-premier. Certains utilisateurs notent même (sur le cahier du chalet) qu'ils ont dû forcer le volet pour pouvoir rentrer.... mais promettent de venir réparer leurs dégâts dès le printemps venu... Nous n'avons encore jamais constaté de réparations autres que celles faites par les bonnes volontés du Mollard !!!!

Article paru dans le bulletin municipal de septembre 2000

Deux chalets d'alpage entièrement rénovés

Le Chalet du Chazeau, situé à 1778m d'altitude, et celui des Chalanches à 1887m, ont été inaugurés samedi 29 juillet. La rénovation ou reconstruction des chalets d'alpage témoignent de l'intérêt des élus et des habitants pour la sauvegarde du patrimoine pastoral.

Dans son discours, au nom de la municipalité, Gérard Goudissard remerciait le Siépaveo pour le financement des rénovations commencées en 1978 et qui arrivent à leur terme.

Louis Truche, au nom de l'association foncière pastorale libre, remerciait le conciliateur de justice André Glaudas pour « avoir pu remettre en bon ordre la gestion de la copropriété en créant la « l'association de la montagne des Chalanches » et ainsi permis la reconstruction du chalet.

André Glaudas a expliqué : « On ne sait pas comment et quand les seigneurs d'Uriage, propriétaires de l'Alpe des Chalanches depuis l'an 960, cèdent cet alpage à ceux qui exploitent les lieux : les habitants du Clot, de La Rivoire et de La Traverse. Chacun d'eux reçoit alors une part ou souche en fonction de l'importance de la famille et de son exploitation. Cette situation administrative et agricole traverse les siècles jusqu'à nos jours. La gestion de la montagne des Chalanches, propriété indivis, avait aujourd'hui besoin d'une forme administrative et juridique plus conforme aux textes et règlements en vigueur. C'est pourquoi tous les propriétaires ont créé l'Association Pastorale Libre qui leur a permis de signer les accords et conventions avec diverses administrations collectives. »

Signé : Aliette Viard

Dans le bulletin municipal d'octobre 2006

Chalet des Chalanches

Suite aux feux inconsidérés durant l'été et qui durent toute la nuit, nous avons été contraints de fermer, de mars à octobre, le local contenant le matériel servant à l'entretien du chalet. En mars 2006, de sinistres individus se sont permis de faire sauter les cadenas des placards et se sont livrés à différents vols. Après avoir changé deux fois les serrures, des vandales ont fracturé sauvagement la porte (montants cassés puis descellés). Nous maintenons la fermeture du local annexe et ceux qui le désirent pourront prendre la clé chez M. Robert Gaspard à La Traverse.

Signé : « Les ayants droit de l'association foncière pastorale. »

Dans le bulletin de juin 1995

Rivier d'Allemont : remise en état du chalet d'alpage au lieu-dit La Peysée

Pour maintenir l'exploitation des alpages, les habitants du Rivier ont décidé de remettre en état le chalet de La Peysée. Cette réalisation a pu aboutir grâce à la compréhension du conseil municipal, à la participation financière des indivis du Rivier, de la commune et de la Fédération des Alpes, à l'aide des entreprises et de tous les bénévoles qui ont participé (sans oublier les donateurs d'ustensiles de cuisine !). Si ce travail a été réalisé en un temps très court (1 mois), c'est parce que les acteurs avaient retrouvé l'esprit d'autrefois. Les alpages du Rivier comptaient, il y a seulement une cinquantaine d'années, une vingtaine de chalets. Celui qui vient d'être réparé était le dernier restant debout... Tous ensemble, nous l'avons sauvé !

Signé : Les membres du bureau des Alpes du Rivier

Navettes Allemont → Bourg d'Oisans

1^{er} semestre 2019

Mercredi après-midi		Samedi matin	
Dates : - 13 + 27 Mars - 10 + 24 Avril - 22 Mai - 05 + 19 Juin		Dates : - 09 + 23 Mars - 06 + 20 Avril - 04 + 18 Mai - 1er + 15 + 29 Juin	
Horaires Départ	Arrêt	Horaires Départ	Arrêt
ALLER		ALLER	
13h45	Rivier d'Allemont	8h00	Rivier d'Allemont
14h05	Allemont Le Haut - La Ville	8h20	Allemont Le Haut - La Ville
14h10	La Fonderie - OT	8h25	La Fonderie - OT
14h15	La Pernière Haute - La Pharmacie - La Pernière Basse - Farnier	8h30	La Pernière Haute - La Pharmacie - La Pernière Basse - Farnier
14h35	Supermarché CASINO	8h50	Supermarché CASINO
RETOUR		RETOUR	
16h15	CASINO Bourg d'Oisans	10h00	CASINO Bourg d'Oisans
17H00	Office de Tourisme Bourg d'Oisans	11h20	Office de Tourisme Bourg d'Oisans

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Mairie d'Allemont :

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Heures d'ouverture au public :

Le lundi et le mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et le jeudi : de 9h à 12h - **Fermé les après-midis**

Le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi matin : de 8h30 à 11h30.

Tél : 04.76.80.70.30. / Fax : 04.76.80.76.47.

Courriel : mairie@allemont.fr

Portable de l' élu de permanence : 06.73.77.07.49.

Assistante sociale : sur rdv au 04.76.80.03.48.

Déchetterie :

Ouvertures : le mercredi de 14h à 17h,

le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h,

le dimanche de 8h à 12h.

Ramassage des objets encombrants :

Dernier jeudi de chaque mois (*sur inscription préalable en Mairie*).

Services techniques : 04.76.80.73.12.

Bibliothèque : 04.76.80.77.19.

Ecole élémentaire : 04.76.80.50.64.

Ecole maternelle : 04.76.80.70.72.

Piscine : 04.76.80.70.40.

Gaz Electricité Grenoble : 04.76.71.40.92.

Urgence / Dépannage (Gaz Elec.) : 04.76.71.42.38.

Urgence Eau (*hors ouverture Mairie*) : 06.73.77.07.49.

Camping Municipal : 04.76.80.76.88.

Salle Polyvalente et tennis : 04.76.80.73.66.

Musée du Bouquetin Rivier : 04.76.79.83.06.

Base Nautique : 04.76.80.76.11.

Office de Tourisme : 04.76.80.71.60.

Foyer de ski de fond : 04.76.79.81.13.

A.D.M.R. : 04.76.11.06.39.

La Cure : 04.76.80.71.65. / 06.33.76.47.04.

Maison des Services Au Public MSAP : 04.76.80.53.28.

Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h

- Le lundi : de 13h30 à 17h

- Le mercredi : de 13h30 à 17h

Musée Hydrelec : 04.76.80.78.00.

Cabinet Médical : 04.76.80.68.81.

Urgence : 15

Pharmacie Christophe Béra : 04.76.80.78.64.

Kinésithérapeutes Laurent Wendling : 04.76.79.81.63.

Kinésithérapeute Nadine Heyvaert : 09.62.51.48.43.

Cabinet infirmiers :

=> S. Demongeot / S. Tisserand / V. Gayraud : 04.76.79.84.39.

=> S. Le Quang / S. Pouplet : 04.76.80.51.21.

Gendarmerie : 04.76.80.00.17.

Pompiers : 18 (à partir d'un portable) 112

Accès Alpe Oisans Taxi : 06.30.32.74.75.

Alp'Assistance Taxi : 06.74.53.13.56. / 06.71.91.09.00.

Taxis Sert-Marc : 06.87.41.99.96.

OPAC Echirolles : 04.76.22.07.48.

Maison du Conseil Départemental (*de Bourg d'Oisans*) : 04.76.80.03.48.

SACO : 04.76.11.20.45.

Communauté de Communes de l'Oisans : 04.76.11.01.09.